



Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la L.F.H. du 21.02.2017 à Jambes

Présents : J.L. Dessart, B. Brasseur, P. Garcia, J.F. Hannosset, P. Hourez, A. Luisi, T. Pierloot, A. Praillet, M.C. Wauthy.

Excusés : K.D. Convents, M. Dony, S. Moonen, I. Soti, D. Timmermans.

1. Le mot du Président

Je commence cette intervention en présentant nos condoléances à Imane dont la belle-mère vient de décéder. Je lui demande d'être notre interprète auprès des autres membres de la famille.

Ensuite, Je souhaite féliciter le HC Visé BM et l'Estu de Tournai pour leur qualification pour les play-offs. Ces clubs ont atteint l'objectif qu'ils s'étaient fixé en début de saison.

Pour le reste, si les objectifs stratégiques fixés en accord avec l'Adeps restent notre priorité pour les mois à venir, je voudrais cependant nous proposer trois autres défis, à savoir :

- le développement du handball féminin. Je compte sur le « contingent féminin » au sein de notre CA pour nous aider et nous stimuler dans le challenge ;
- un projet de création de clubs de handball en fauteuils roulants en profitant d'une expérience enrichissante menée par nos techniciens ;
- enfin, le recrutement et la formation d'arbitres. Nous bénéficierons d'ici quelques mois des résultats du travail d'un étudiant universitaire, qui se penche sur la problématique. Nous devons assurément nous montrer créatifs et persuasifs pour garantir notre avenir.

2. Approbation du P.V. de la réunion du 17.01.2017

Aucune opposition n'ayant été transmise dans les 8 jours qui ont suivi l'envoi du P.V. du 17.01.2017 aux administrateurs, celui-ci est approuvé.

3. Trésorerie

- ❖ La situation financière au 31.12.16 a été envoyée aux administrateurs avec la convocation. Plutôt que de transmettre un document au 31.01.2017, qui ne représenterait pas grand-chose, nous avons préféré rendre un document au 31.12.2016 mis à jour. Le boni se confirme. H. Delmelle avait rendez-vous chez le comptable ce 14.02.2017 pour l'approbation des comptes. Deux remarques ont été faites : un montant renseigné en sponsoring doit l'être en subventions (Loterie Nationale) et une correction d'un montant de 1.782 euros suite à une différence entre une subvention prévue et la somme réellement perçue. Le bénéfice final de l'année 2016 est donc de 5.309 euros.

4. Secrétariat

- ❖ Après ouverture de la soumission reçue, l'organisation des finales L.F.H. « jeunes » est confiée au HC Herstal/Trooz pour la somme de 355 €.
- ❖ **AG de la LFH en province du Brabant**
Comme mentionné dans la convocation envoyée aux clubs, l'AG se déroulera à Tubize (Espace Club du Stade Leburton) le 24.03.2017.
Indépendamment des autres propositions de modification des statuts liée à la reconnaissance de la LFH par l'ADEPS, le CA proposera également une modification de l'article 11 des statuts.
2 candidatures ont déjà été reçues pour le poste vacant au Hainaut (A. Luisi ayant fait savoir qu'il ne se représenterait pas)
- ❖ Sara Giagnacovo, étudiante en communication à l'HEPL, effectue un stage de 3 mois au sein du secrétariat LFH. Elle pourrait notamment contribuer à la mise en place d'une formation à l'intention des dirigeants de clubs.

5. Affaires techniques

- ❖ **Centre de formation**
P. Hourez et M.C. Wauthy qui ont visité dernièrement le centre de formation ont eu l'occasion de voir comment les stagiaires vivaient au jour le jour et ont été très satisfaites de l'organisation générale. Le seul regret concerne l'état général des infrastructures qui seront, espérons-le, prochainement rafraîchies.
- ❖ **Formation**
Bonne séance de départ à la formation MSI et animateurs du dimanche 05/02/2017 à WANZE.

6. URBH

- ❖ **C.E.P.**
A la réunion du 19.01.2017, François Mulleners a présenté la situation de l'arbitrage en général et plus particulièrement celle de la VHV. Ce qui touche à la structure de l'organisation de l'arbitrage au niveau URBH est repris comme « force ». Cela étant, le recrutement et l'accompagnement de nouveaux arbitres doivent constituer des priorités.

Pour le reste, il est évident que l'URBH n'a, dans sa nouvelle structure, pas encore trouvé sa vitesse de croisière. Il y a encore du travail.

Réunion d'évaluation du handball féminin le 03.03.2017 avec Guy Petitgirard afin de déterminer des objectifs réalistes.

La réunion du groupe de réflexion a eu lieu ce 11.02.2017 à Louvain. Le PV de la réunion a été envoyé aux administrateurs.

Echange de points de vue concernant l'opportunité de modifier les compétitions nationales à brève échéance. Tous les clubs évoluant en nationales, ayant répondu à la sollicitation de J.L. Dessart, ont rendu un avis défavorable concernant les formules actuelles.

Pour la réunion du C.E.P. du 29.03., T. Pierloot étant indisponible, il sera demandé à S. Moonen d'être présente.

❖ **BENE-League.**

D'un point de vue sportif, brillante qualification du HC Visé BM pour les play-offs.

L'EHC Tournai s'est qualifié pour les PO en vue d'accéder à la BENE League.

Comme on a pu le lire, un accord semble s'être dégagé au niveau belge pour continuer à 12 équipes jusqu'en 2022. Les présidents URBH et NHV doivent se rencontrer à ce propos dans les prochaines semaines.

❖ **Equipes nationales**

Thomas Bolaers et Simon Ooms ont également signé au club de Cesson-Rennes, entraîné par Yérime Sylla. Cela fait 4 Red wolves dans le club.

7. Suivi des dossiers

❖ **Réunion du pool européen interrégional du sport de ce 18.02.2017 à Trèves**

Kurt Rathmes en est le vice-président. J.L. Dessart y représentait la L.F.H. et l'U.R.B.H.

Etaient notamment présents des représentants du Handballverband Rheinland, de l'Arena de Trier, de la ligue lorraine et du HC Eynatten/Raeren.

Objectifs : Comment utiliser l'organisation du championnat du monde féminin de décembre 2017 pour stimuler la coopération entre les régions mais également comment remplir la salle pour les matches.

Tous les acteurs sont visés : jeunes, entraîneurs, arbitres,...

Une réunion pour les techniciens et les responsables de l'arbitrage est prévue le 20.05.2017. Invitation suivra.

8. Arbitrage

❖ **Enquête menée par Jérôme Gruslin de l'UCL.**

Comme déjà dit dans le passé, le président souhaitait réaliser une enquête sur les arbitres ayant abandonné la fonction. En fin de compte, nous allons profiter du travail d'un étudiant de l'UCL qui va réaliser son mémoire sur « la problématique de l'arbitrage dans les sports collectifs. ». 5 autres fédérations seront associées à ce travail.

9. Propagande

❖ Une réunion avec des représentants des projets Namur'Hand et Luxembourg et de l'ADEPS s'est déroulée à Marche le 31.01.17. L'idée de création d'un comité provincial paritaire « Namur/Luxembourg » a été évoquée afin de permettre le lancement d'une compétition officielle en 2018/2019.

❖ Le samedi 25.02. prochain, dans le cadre du tournoi de Saint-Hubert, seront organisées des formations d'arbitres et d'officiels de table avec le soutien du personnel de la L.F.H. (H. Delmelle, B. Neuville, T. Pennelle) et de membres de la Commission Provinciale Liégeoise d'Arbitrage. (C. Steenwinckels et P. Lhoest).

10. Divers

❖ A. Luisi qui ne se représentera pas à l'issue de son mandat tient à remercier ses collègues et le personnel de la L.F.H. pour le bon travail réalisé depuis 12 ans et son élection au C.A. Il a le sentiment que, durant ce laps de temps, les choses ont évolués positivement.

J.L. Dessart le remercie pour tout le temps consacré à la bonne gestion de la L.F.H.

❖ J.F. Hannosset, évoquant le calendrier des PO de D1 LFH, souhaite que celui-ci soit modifié afin que le suspens puisse être préservé plus longtemps. Il proposera une nouvelle formule pour la prochaine réunion.

❖ B. Brasseur fait part de la déception de plusieurs joueurs évoluant dans des équipes de Promotion « R » dont les résultats ne sont pas pris en compte pour l'établissement du classement des buteurs.

Prochaines réunions les 21.03., 18.04., 16.05. et 20.06.2017